



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 11/12/2000
Conférence n°3715

SÉBASTIEN CASTELLION

Un adversaire protestant de Calvin

Par André Gounelle

Quand je dis à de non protestants que je suis pasteur, fréquemment ils me demandent : "êtes-vous luthérien ou calviniste?". A cette question, je réponds toujours que je suis *réformé* et non *calviniste*. Le courant réformé commence dans les années 1519 avec Zwingli à Zurich, Oecolampade à Bâle, et le français itinérant Guillaume Farel. Si Calvin, à partir de 1536, y joue un rôle très important, il n'est pas le seul qui y ait du poids et de l'influence. Le zurichois Bullinger a un rayonnement égal, sinon supérieur au sien. Certaines thèses de Calvin ont toujours rencontré des résistances, parfois fortes, chez les réformés : ainsi celle de la double prédestination. Même à Genève, Calvin n'est pas aussi puissant qu'on le dit; il n'arrive pas, par exemple, à faire prévaloir son opinion sur la fréquence de la célébration de la Cène. Les réformés, certes, reconnaissent et admirent Calvin, se réfèrent à lui; mais en même temps ils l'ont toujours discuté, critiqué, parfois durement attaqué. C'est pourquoi qualifier de "calvinistes" les réformés représente l'une de ces simplifications abusives dont fourmillent les manuels d'histoire.

Je vais ce soir vous présenter un protestant réformé qui s'est opposé à Calvin. Il s'agit de Sébastien Castellion. Ma communication comportera quatre parties. La première retracera les grandes lignes de ce que l'on sait de la vie de Castellion. La deuxième portera sur sa querelle avec Calvin à la suite de l'exécution de Michel Servet. Dans une troisième partie, je parlerai de son oeuvre, de ses travaux, et je terminerai par le regard que l'on a porté sur lui aux dix-neuvième et vingtième siècles.

1. ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

De l'enfance et de la jeunesse de Castellion, on ignore pratiquement tout. Il naît en 1515 à Saint Martin du Fresne, près de Nantua, dans l'Ain. Le seul renseignement que l'on possède sur ses parents, des paysans, nous vient de trois lignes dans un de ses écrits; je les cite : "Mon père eut cela de bon quoique dans une grande ignorance de la religion, qu'il avait par dessus tout l'horreur de deux choses : le vol et le mensonge et qu'il nous l'inspirait". Cette mince indication suggère une famille honnête et sans instruction.

Lyon et Strasbourg (1535-1541)

Comment Sébastien a-t-il été amené à faire des études? Nous ne le savons pas. En 1535, il se trouve à Lyon au collège de la Trinité, où il acquiert une connaissance approfondie du latin et du grec. Il fréquente un groupe de jeunes lettrés, et publie quelques vers latins et grecs dont il se montre assez fier (il l'avouera plus tard comme une faiblesse à la fois littéraire et morale). Pour des raisons et sous des influences dont il ne parle jamais, il se rallie aux "idées nouvelles" comme on disait alors pour désigner les thèses luthériennes et réformées. En 1540, à la suite, peut-être à cause de mesures de répression visant le protestantisme, il quitte Lyon et va à Strasbourg.

A son arrivée dans la capitale alsacienne, Castellion loge quelque jours chez Calvin, qui était alors le pasteur de la paroisse francophone de la ville. N'ayant qu'un tout petit traitement qui ne lui permettait pas de vivre décemment, Calvin louait des chambres, de préférence à des étudiants. Faute de place, Castellion ne reste qu'une petite semaine chez le Réformateur, mais il continue à fréquenter sa maison et noue des liens très amicaux avec les pensionnaires qui y logeaient. Castellion en soigne même certains avec beaucoup de dévouement et de courage au cours d'une épidémie de peste qui atteint la ville à un moment où Calvin lui-même se trouvait en Allemagne, à Ratisbonne, pour des négociations avec les luthériens et les catholiques, et Calvin l'en remerciera beaucoup. Quelles étaient les occupations et les ressources de Castellion à Strasbourg? La documentation dont nous disposons ne permet pas de répondre à ces questions.

Genève

En septembre 1541, Calvin retourne à Genève d'où il était parti en 1538 à la suite de conflits avec les conseils de la ville. Parmi les tâches qui lui incombent, il y a celle d'organiser l'enseignement. Pour diriger le collège de la ville, après le refus de maîtres réputés, Calvin fait appel à Castellion dont il a apprécié à Strasbourg à la fois la piété, le dévouement et le savoir. Castellion, à 26 ans, devient régent à titre d'abord intérimaire, puis définitif. Il se met à la tâche avec ardeur, et rédige des manuels de lecture qui mettent en vers latins et transposent en français des scènes bibliques. Si Calvin apprécie les qualités

pédagogiques de Castellion, par contre très vite deux querelles théologiques les opposent.

La première concerne le *Cantique des cantiques*. Que l'on trouve dans la Bible un poème érotique (lascif, écrit Calvin) choque tout autant Castellion que Calvin, mais ils en tirent des conclusions opposées. Dans la ligne de la tradition exégétique du Moyen Age, Calvin, pourtant en général plutôt hostile à ce type d'interprétation, en propose une lecture allégorique. Les deux amants du poème seraient Dieu et l'âme croyante, ou le Christ et l'Église. Castellion juge insoutenable, indéfendable, contraire à la méthode humaniste cette lecture. Le *Cantique des cantiques* est pour lui un poème charnel qu'on a introduit par erreur dans la Bible; il faut, pense-t-il, l'en enlever, le rendre à la littérature profane.

Le deuxième dissentiment concerne le symbole dit des apôtres ou *Credo*. Le débat porte sur la descente de Jésus aux enfers entre sa mort et sa Résurrection. Calvin voit dans le "il est descendu aux enfers" une expression métaphorique qui signifie que Jésus est allé jusqu'au bout ou jusqu'au fond de la souffrance, qu'il a connu la pire des douleurs qu'on puisse éprouver. Castellion déclare qu'il s'agit là d'une spiritualisation historiquement inexacte. Les rédacteurs inconnus du symbole ont voulu dire que Jésus a pénétré et séjourné entre le vendredi saint et Pâques dans le séjour des morts, cet espace en général localisé sous la terre.

Ces deux querelles apparaissent subalternes et sans grande portée existentielle ni doctrinale. Néanmoins, elles enveniment les relations entre les deux hommes. Quand Castellion, à qui son salaire de régent ne suffit pas pour vivre, d'autant plus qu'il s'est marié et a des enfants, demande, en 1544, à être reçu comme pasteur (il prêchait régulièrement dans une banlieue de Genève), la compagnie des pasteurs réunie sous la présidence de Calvin, le lui refuse à cause de ses opinions sur ces deux points, tout en reconnaissant qu'ils n'ont pas une importance capitale.

Bâle

La situation de Castellion devient difficile. Il manque d'argent. Il sait qu'on le surveille, qu'on n'a pas confiance en lui. A la suite d'un échange assez vif avec Calvin dans une réunion de prédicateurs, il décide d'aller s'installer à Bâle, la ville des humanistes. Il y arrive en 1545.

Il y gagne misérablement sa vie par des travaux manuels (porteur d'eau, scieur), et comme correcteur d'imprimerie. Il n'a pas assez d'argent pour se chauffer, et nourrir convenablement les siens. Ce qui ne l'empêche pas de travailler intensément. Il entreprend et mène à bien une traduction française originale de l'ensemble de la Bible (cette publication n'arrange pas ses relations avec Genève qui patronne et préconise la traduction d'Olivétan, un cousin de Calvin). En 1553, il est nommé professeur de grec à l'Université, ce qui lui

donne, enfin, une relative aisance. Il s'y heurte constamment à l'hostilité des calvinistes qui, à tout propos, sur la prédestination, sur ses traductions ou commentaires de la Bible lui créent des ennuis, mais ses collègues de Bâle le soutiennent et le défendent efficacement, tandis que Mélanchthon, le successeur de Luther, l'assure de son amitié et de son estime. Il meurt à l'âge de 48 ans, le 29 décembre 1563, cinq mois avant Calvin.

Castellion incarne une figure assez typique de la Renaissance, celle de l'érudit infatigable travailleur, grand disputeur, et démuné de ressources (dans ses *Essais* Montaigne fait une allusion à Castellion que, comme un autre savant, on a laissé mourir de faim). Toutefois, Castellion sort du lot par sa grande querelle avec Calvin et aussi par l'originalité de sa pensée.

2. LA POLEMIQUE A PROPOS DE SERVET

J'en arrive à ma deuxième partie. A côté des deux querelles un peu secondaires que je viens de mentionner, Castellion, alors qu'il vit à Bâle, mène contre Calvin une polémique de grande envergure, à la suite de l'exécution de Michel Servet. C'est cette polémique qui l'a rendu célèbre et lui vaut jusqu'à aujourd'hui des lecteurs et des admirateurs.

Michel Servet

Je rappelle de quoi il s'agit. Servet, médecin espagnol, publie en 1531, à Haguenau, un petit livre d'environ 120 pages intitulé *De Trinitatis erroribus* qui attaque violemment la doctrine trinitaire. On trouve un exemplaire de l'édition princeps (quatre ou cinq seulement ont été conservés) à la bibliothèque de la Faculté de Théologie protestante de Montpellier. Au seizième siècle, les antitrinitaires passent pour de dangereux et odieux blasphémateurs. Ni les catholiques, ni les réformés, ni les luthériens n'ont pour eux la moindre indulgence. Partout en Europe, à l'exception de la Pologne et de la Transsylvanie, ils sont pourchassés, arrêtés, condamnés, exécutés. Servet se cache sous un nom d'emprunt, et exerce la médecine à Vienne, dans la vallée du Rhône. En même temps, en secret, il rédige un ouvrage intitulé *Christianismi Restitutio*, par quoi il faut entendre le retour au christianisme originel, celui de Jésus et des disciples, antérieur aux formulations trinitaires et christologiques des grands conciles des quatrième et cinquième siècles.

En 1553, Servet fait imprimer clandestinement son livre et en envoie un exemplaire à Calvin, qu'il espérait sans doute convaincre. Un proche de Calvin le communique depuis Genève à l'un de ses cousins catholiques habitant Lyon, qui le remet à l'inquisition (accompagné de lettres que Servet avait adressées à Calvin et qui permettent de le localiser et de l'identifier). Cette transmission s'est elle faite à l'insu, sur les instructions, avec l'accord, ou avec la complicité passive du Réformateur? On n'en sait rien, mais cet épisode alimente un soupçon

qui pèse lourdement sur la mémoire de Calvin. L'inquisition fait arrêter Servet, qui parvient à s'échapper, et qui va à Genève, où il se rend au culte. Il est immédiatement reconnu et arrêté, passant ainsi, en quelques semaines, des geôles catholiques aux protestantes. On s'interroge sur les motifs de Servet. Pensait-il que Calvin l'accueillerait? Ou bien avait-il l'intention de s'allier aux adversaires genevois de Calvin pour supplanter le Réformateur? On l'en a accusé, mais sans preuves solides, et probablement pour excuser à posteriori sa condamnation.

L'exécution

Servet est rapidement jugé et condamné. Ce n'est pas Calvin, mais le Conseil de Genève qui prononce la sentence. Il n'en demeure pas moins hautement probable que si le Réformateur s'y était opposé ou avait conseillé un bannissement, il aurait été suivi. Servet, condamné, demande d'avoir un entretien en tête à tête avec Calvin qui accepte. D'après Calvin, qui a raconté cette scène avec une froideur féroce, Servet "voulait lui crier merci", et le réformateur lui répond par un cours de théologie, comme s'il argumentait dans un salle de classe. Servet est brûlé vif sur le plateau de Champel, aux portes de Genève, le 27 octobre 1553. Devant le bûcher, Servet prie : "Jésus, Fils du Dieu éternel, ai pitié de moi". D'après l'un des récits de l'exécution (ils ne concordent pas tous), Farel, censé l'assister, lui dit : "au lieu de "Fils du Dieu éternel", tu dois dire "Fils éternel de Dieu". S'il avait prononcé cette deuxième formule, commente Théodore de Bèze, il n'aurait pas été exécuté. Il y a certes une différence théologique considérable entre les deux énoncés, mais quand on voit où conduisent parfois les querelles théologiques, on en éprouve de la honte.

La condamnation de Servet inquiète, trouble, agite l'opinion protestante qui a de la peine à l'admettre. Avant l'exécution, le Conseil de Genève consulte les grandes cités réformées pour avoir leur avis, tandis que Calvin publie en 1554 un livre terrible qui légitime la mise à mort des hérétiques.

La réaction de Castellion

C'est alors que Castellion entre en scène. L'exécution de Servet l'indigne, le révolte; elle lui paraît criminelle, et contraire aux principes défendus, proclamés par la Réforme. Comment peut-on à la fois reprocher aux catholiques de persécuter les réformés, et se faire soi-même persécuteur? Le persécuteur, quel qu'il soit, est toujours coupable d'inhumanité; le persécuteur protestant est doublement coupable, car il se contredit lui-même; il nie la cause et les principes qu'il prétend représenter.

Castellion publie, un mois après le traité de Calvin, une anthologie de textes de Pères de l'Église et d'auteurs du seizième siècle (dont Calvin lui-même) qui réprovent des exécutions pour cause d'hérésie. Les textes sont encadrés d'une préface et d'une postface rédigées sous des pseudonymes par Castellion.

Ce livre, dont il identifie vite l'auteur, met Calvin en fureur, et Théodore de Bèze y répond par une apologie qui reprend l'argumentation de Calvin.

Castellion riposte en écrivant un deuxième ouvrage *Contre le libelle de Calvin*. Mais la censure n'en autorise pas la publication, et il ne paraîtra qu'en 1612. Dans ce texte admirable, se trouve la phrase fameuse : "Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme". S'adressant à Calvin, Castellion l'apostrophe : "Nous diras-tu, à la fin, si c'est le Christ qui t'a enseigné à brûler des hommes?". Castellion ne préconise cependant pas une tolérance sans limites. Il s'en prend à ces athées que sont à ses yeux Rabelais et Dolet; il estime qu'ils n'ont pas leur place dans une cité chrétienne; mais qu'on ne le tue pas, qu'on se contente de les expulser.

Ce traité a la forme d'un dialogue entre Calvin et un interlocuteur fictif. Castellion ne met dans la bouche du Réformateur que des phrases qu'il a écrites dans ses divers ouvrages, et les citations sont rigoureusement exactes. L'interlocuteur fictif, celui qui exprime et défend son point de vue, Castellion le nomme Vaticanus. Étrange. Veut-il dire que finalement Rome se montre plus ouvert et tolérant que Genève? Mais Castellion sait bien que l'inquisition, après la fuite de Servet de la prison de Vienne, l'a condamné au bûcher. A t-il choisi Vaticanus, comme on l'a supposé, parce que c'est presque, à deux lettres près, l'anagramme de Calvinus? Il me semble plus vraisemblable que ce nom veut simplement brouiller les pistes.

La controverse s'arrête, Castellion n'ayant plus la possibilité de s'exprimer. Il rédige en 1555 une dernière réponse à Calvin, dont on a découvert la manuscrit en 1938, et qu'on a publié en 1971. De son côté, chaque fois que par la suite Calvin mentionne Castellion, il le qualifie de Satan.

On a dit que dans l'affaire Servet, Castellion avait sauvé l'honneur de la Réforme. Je n'en sais rien, car la tache demeure, indélébile. Castellion a, en tout cas, montré que la conduite de Calvin ne faisait pas l'unanimité parmi les réformés.

3. LES TRAVAUX DE CASTELLION

Il me faut maintenant présenter rapidement, ce sera ma troisième partie, les travaux de Castellion. Il a beaucoup écrit, mais tout n'a pas été publié. On peut répartir ses oeuvres en cinq catégories.

- Premièrement des manuels scolaires, en particulier des livres de lecture pour apprendre le français et le latin, dont certains sont restés en usage en Allemagne, jusqu'au dix-huitième siècle (la dernière édition, parue à Francfort, date de 1767). Castellion écrit surtout des dialogues (137 en tout, publiés entre 1542 et 1547), probablement pour faire jouer aux enfants des petits saynètes. La plupart reprennent, et transposent en latin ou en français des histoires bibliques. Le dialogue constitue une intéressante innovation pédagogique, que Castellion

n'a pas inventée, mais qu'il a utilisée systématiquement et intelligemment pour un enseignement agréable et vivant.

- Deuxièmement, Castellion édite, selon les méthodes et les principes de l'humanisme, quantité de classiques grecs : Xénophon, Hérodote, Diodore de Sicile, Homère. Ces éditions, honorables, seront vite surclassées par celles éditées par Robert Estienne.

- Troisièmement, Castellion fait de nombreuses traductions, dont l'une d'Homère, et surtout je m'y arrête un peu plus longuement, de la Bible. A partir de l'hébreu et du grec, il en établit une version latine, publiée en 1551, puis une version française éditée en 1555. Si personne ne met en cause sa connaissance et sa maîtrise des langues, par contre on conteste ses choix de traducteurs. Par exemple, il rend le grec *aggelos* (ange) par le latin *genius* génie; il rend *baptisma* (baptême) par *lotio* (lavage), et *ekklesia*, église (le mot veut dire en grec assemblée) par *respublica*, république (les critiques l'amèneront à corriger par la suite). En français, il essaie de rendre la Bible dans la langue courante, banale, vulgaire, pas en style noble. Il veut s'adresser aux ignorants, et non aux gens de lettres. Aussi use-t-il, je cite "d'un langage commun et simple, le plus entendible qu'il a été possible". Ainsi, quand il rencontre le "en vérité en vérité je vous le dis" qui introduit certaines paroles de Jésus, il le rend par "je vous l'assure". Ce ne sont pas les foules, mais des "tas de gens" qui entourent Jésus. L'odorat devient "flairement", l'holocauste "brûlage", ou "flammage". Il forge des mots comme "enfants" (petits enfants), "songemalice" (pour "ingénieux au mal"), "arrièrefemme" pour deuxième épouse ou concubine, "gringoter" pour psalmodier; "raclée de pluie" pour tempête, et "plouvine" pour averse. Les traducteurs actuels de la Bible jugent très intéressante cette tentative de traduction populaire. A l'époque elle a choqué; on ne la trouvait pas convenable; on l'accusait de ne pas respecter la majesté de la Bible. Henri Estienne, le fils de Robert, lui adresse le reproche suivant : "au lieu de chercher les plus graves mots et manières de parler, il s'est étudié à parler le jargon des gueux".

- Quatrième catégorie d'écrits : ceux qui défendent la tolérance et plaident pour la paix religieuse. Aux écrits que j'ai cités à propos de l'affaire Servet, il faut ajouter le *Conseil à la France désolée*, dont il est presque, mais pas absolument certain qu'il soit l'auteur. Ce livre, qui a été condamné par le Synode National des Églises Réformées à Lyon en 1563, réprovoque tout autant les huguenots que les catholiques qui lèvent des troupes et prennent les armes pour défendre leur religion, en oubliant qu'elle enseigne l'amour et le respect des autres.

- Enfin, dans le domaine proprement théologique, Castellion a écrit une oeuvre d'une étonnante modernité, *De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir*, qui comprend deux parties. La première, une sorte de discours de la méthode, porte sur l'explication et l'interprétation de textes bibliques. Bien avant Louis Cappel, Baruch Spinoza et Richard Simon, qui, d'ailleurs, le cite avec estime, Castellion y pose les bases d'une lecture rigoureuse des textes. J'indique

quelques thèmes : "éclairer le texte par le contexte", ce qui nous semble évident, mais ne l'était pas au seizième siècle; les mots sont au service du sens, mais ne l'asservissent pas; distinguer l'esprit et la lettre, autrement dit le message et sa formulation; se méfier des citations erronées; "qu'est-ce qu'une bonne traduction?". La deuxième partie porte sur la justification et la Cène, et exprime des orientations parfois plus proches de celles du protestantisme contemporain que des positions défendues au seizième siècle. Ce livre mériterait d'être plus connu. S'il comporte des faiblesses (par exemple la reprise de la doctrine des trois âges de Joachim de Flore), il fait partie à mon sens des grandes oeuvres de l'histoire de la théologie protestante, et il devrait y être un classique à côté des oeuvres de Calvin et de Luther. Or, il y est pratiquement ignoré, comme sont méconnus, toutefois un peu moins, les écrits de Zwingli. On constate que les oeuvres qui demeurent, qui traversent les siècles le doivent certes à leur valeur, mais tout autant aux courants qui les ont véhiculées, transmises, et ont constamment attiré l'attention sur elles. Or Castellion, rapidement isolé et marginalisé au seizième siècle, en décalage avec son temps parce que très en avance, n'a pas bénéficié d'un tel support.

4. L'HISTORIOGRAPHIE

Cette remarque m'amène à ma quatrième et dernière partie qui va s'intéresser au regard qu'on a porté sur Castellion dans les deux derniers siècles. Comment l'a-t-on présenté et qu'a-t-on dit de son oeuvre et de son combat? Je ne prétends pas être complet et je me contente de brèves indications.

Études et éditions

De manière massive, l'historiographie a privilégié le plaidoyer pour la tolérance et le conflit avec Calvin à propos de l'exécution de Servet. A quelques rares exceptions près, elle a négligé les autres aspects de l'oeuvre de Castellion. Bayle donne le ton dans un long article de son célèbre *Dictionnaire*; cet article alimente de nombreuses références à Castellion tout au long du dix-neuvième, qui sont des allusions, plutôt que de véritables études.

L'année 1898 marque une date importante dans les travaux sur Castellion. Ferdinand Buisson publie chez Hachette la thèse qu'il a soutenue l'année précédente en Sorbonne. Cette thèse, écrite dans une très belle langue, avec une méthode rigoureuse, joint érudition et intelligence. Buisson, qui recevra le prix Nobel de la Paix en 1927, a un parcours remarquable. Après quelques déboires ecclésiastiques (il essaie en vain de réformer en un sens libéral l'église protestante de Neuchâtel), il entre dans l'éducation nationale, il collabore étroitement avec Jules Ferry à la création de l'enseignement primaire laïc, qu'il dirige avec beaucoup de compétence et une grande autorité avant de se lancer dans une carrière politique. De protestant libéral, il devient petit à petit un libre

penseur spiritualiste. Il milite activement dans l'affaire Dreyfus pour une révision du procès. Castellion l'intéresse à plusieurs titres : à cause de son combat pour la tolérance, mais aussi en raison de son oeuvre pédagogique à laquelle sa thèse de doctorat donne beaucoup d'importance, et dont elle montre l'intérêt. Une reproduction photographique de la thèse de Buisson paraît en 1966.

En 1914, le pasteur Étienne Giran, qui, pour avoir sauvé des juifs, devait mourir avec son fils en 1944 à Buchenwald, publie un livre qu'il présente comme un complément à celui de Buisson; complément, d'une part, parce qu'il a pu consulter des textes auxquels Buisson n'avait pas eu accès; et, d'autre part, parce qu'il insiste plus que ne l'avait fait Buisson sur la pensée proprement religieuse et théologique de Castellion, sur sa compréhension du message évangélique et sa conception de la vie chrétienne. En 1936, Stefan Zweig sous le titre *Castellion contre Calvin ou conscience contre violence* publie un livre (traduction française en 1946) émouvant et courageux (car en arrière-fond il s'en prend au nazisme), mais qui n'ajoute rien à la connaissance historique que l'on en avait. Zweig, reprenant un thème qui lui est cher, entend montrer que les vaincus du présent deviennent dans la longue durée les véritables triomphateurs de l'histoire. Castellion, en son temps réduit au silence, l'emporte à nos yeux sur son vainqueur du moment Calvin. Dans les années 50 paraissent quelques articles de seiziémistes dans des revues ultra-spécialisées, cinq ou six en tout. En 1963 un érudit montpelliérain que certains d'entre vous ont connu, Charles Delormeau publie un livre sur Castellion. Malgré l'amitié que j'avais pour lui, je dois dire qu'il s'agit d'une médiocre compilation des ouvrages de Buisson et de Giran.

Les éditions ont été longues à venir. Je m'en tiens à l'essentiel. J'ai signalé que le traité *Contre le Libelle de Calvin* est publié seulement en 1612, au Pays Bas par les Remonstrants, des réformés opposés à la double prédestination et en lutte contre les calvinistes. Il n'a été traduit en français qu'en 1998. La bibliothèque des Remonstrants de Rotterdam conserve le manuscrit d'une oeuvre de Castellion, dont j'ai déjà dit que je la considérais comme majeure, *De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir*. Elle a été publiée pour la première fois en 1937, à Rome dans une édition pour spécialistes qui contient des écrits de marginaux du seizième siècle. Ni Buisson ni Giran ne l'ont connue. Une traduction française paraît en 1953, et un de mes amis, le pasteur Philippe Vassaux la réédite en 1996. En 1967, Droz publie le *Conseil à la France désolée*, de 1562, qui condamne les guerres de religion, et développe le thème suivant : on a le droit d'avoir des doctrines différentes, voire opposées; les désaccords doctrinaux ne dispensent pas du commandement d'amour mutuel et ne justifient pas qu'on se massacre.

Castellion et le protestantisme libéral

A quelques exceptions près, ces études et ces traductions proviennent de gens qui se situent dans la mouvance du protestantisme libéral. Le protestantisme libéral plaide pour une ouverture du christianisme à la modernité, pour une reprise, une actualisation et une révision des doctrines classiques du protestantisme. Selon le mot d'un de ses meilleurs représentants au début du dix-neuvième siècle, Schleiermacher, pour lui la Réforme continue. Sans cesse, il faut que les chrétiens se corrigent, s'adaptent, évoluent. *Ecclesia semper reformanda*, l'Église doit toujours se réformer dans ses croyances et ses pratiques. Les protestants libéraux se heurtent, entre autres, au néocalvinisme, très dogmatique, qui développe ce que l'on pourrait appeler un intégrisme réformé à tendance sectaire, et aussi à l'école de Karl Barth qui, après la première guerre mondiale, préconise un retour à la théologie de la Réforme.

Les protestants libéraux trouvent en Castellion un ancêtre selon leur cœur, ils voient en lui un protestant exemplaire. Ils le mettent en contraste de manière polémique avec Calvin. Ainsi, Giran oppose les deux réformes : la réforme luthéro-calviniste, étroite, dogmatique, intransigeante et bornée, et la réforme libérale, ouverte, généreuse et tolérante dont Castellion est la figure de proue. Giran plaide ardemment pour que le protestantisme moderne élimine les rigidités doctrinales, et fasse triompher le courant libéral au lieu de se crispier sur les vieux systèmes théologiques du seizième siècle.

Les libéraux plaident pour la pluralité doctrinale au sein d'une même Église, et du coup ils ne voient pas seulement dans l'affaire Servet un accident déplorable et criminel. Pour eux, elle soulève une question de principe. Cette affaire a toujours beaucoup embarrassé les protestants, et déjà Voltaire se sert de Castellion pour dénoncer l'intolérance de Calvin et des genevois. Plusieurs monuments, que Valentine Zuber a étudiés dans une récente thèse de doctorat, commémorent Servet. Certains ont été érigés par des anticléricaux pour rappeler l'intolérance des religieux. Ainsi à Dijon une municipalité radicale a donné le nom de Michel Servet à la rue qui longe le temple réformé (et le nom de Voltaire au boulevard où se trouvait le grand séminaire aujourd'hui fermé). Parmi ces monuments commémoratifs, le plus connu est une stèle élevée par des protestants en 1903 à Champel, à l'endroit précis du supplice de Servet. Cette stèle porte l'inscription suivante : "Fils respectueux et reconnaissants de Calvin, notre grand réformateur, mais condamnant une erreur qui fut celle de son siècle, et fermement attachés à la liberté de conscience selon les vrais principes de la Réformation, nous avons élevé ce monument expiatoire". Dans cette inscription, les protestants libéraux, qui n'ont pas toujours beaucoup de respect ni de reconnaissance envers Calvin, même s'ils admirent la vigueur de sa pensée, contestent plus particulièrement les mots "une erreur qui fut celle de son siècle". Mauvaise et pitoyable excuse, disent-ils. Regardez Castellion ce contemporain de Calvin, à l'esprit généreux et ouvert. Et à Castellion on pourrait associer tous

les catholiques et protestants que cite Joseph Lecler dans son *Histoire de la tolérance*, on pourrait ajouter Ferencz Davidis, dont je vous ai parlé l'année dernière. Ferdinand Bouisson va plus loin. Dans sa thèse, il analyse de près, les unes après les autres, chacune des réponses des villes et principautés réformées interrogées par le Conseil de Genève sur la légitimité de la condamnation de Servet. Il souligne les réserves, les réticences, les gênes qui s'y expriment. Plus qu'une approbation massive, elles sont une concession consentie à contrecœur, qu'on n'a pas pu ou osé refuser pour des raisons diplomatiques. Les réponses des villes protestantes s'accordent pour condamner les opinions de Servet, mais ne se prononcent guère sur le châtimeut à lui infliger. Non, ce n'est pas l'erreur d'un siècle, il y avait des partisans et des artisans de la tolérance au seizième siècle. Quelles que soient par ailleurs l'impressionnante grandeur, et les immenses qualités de Calvin, rien ne vient excuser sa faute ni atténuer son crime. Au contraire, son intelligence, sa science et sa piété auraient dû, plus que tout autre, l'en préserver et constituent des circonstances aggravantes. Je me souviens de la consternation de Jean Cadier devant cette argumentation dont il reconnaissait, avec son honnêteté foncière, la justesse, mais qui lui faisait mal, tant il aimait et admirait Calvin.

CONCLUSION

Cette historiographie, qui pose la question de notre rapport avec le passé, montre que l'intérêt pour Castellion resurgit à des moments critiques : la révocation de l'édit de Nantes, l'affaire Dreyfus, la montée du nazisme, la persécution des juifs. Cette référence qui revient en des circonstances critiques et dramatiques fait honneur à Castellion. Il n'en demeure pas moins que du coup sa figure a été captée par la polémique, une polémique noble, certes, et qu'on a, par contre, trop négligé ses travaux érudits, et surtout la pensée théologique qu'il expose dans *De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir*. J'espère que dans les années à venir on étudiera cet aspect de son oeuvre, et c'est sur ce souhait que je termine cette communication.